



JOIGNEZ-VOUS À LA MARCHÉ !

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS, RENDEZ-VOUS À 17 h 30 LE 1^{er} MAI, AU PARC DU SOUVENIR À VERDUN.



POSSIBILITÉ DE VOTE DE GRÈVE

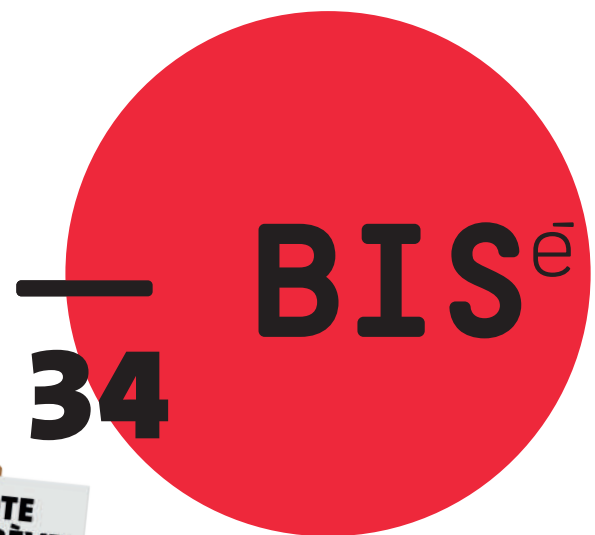
Joignez-vous à nous au Théâtre Saint-Denis pour choisir ensemble quel message doit être lancé au gouvernement, lors de la réunion extraordinaire de l'Assemblée d'unité de négociation CSSDM. Les négociations stagnent et nous avons besoin d'une *Entente nationale* respectueuse de notre profession, de nos élèves et de l'école publique !

Un plan d'action pour la phase de pression sera adopté et le vote de grève ne peut être écarté, étant donné l'état actuel des négociations.



Nous devons nous faire entendre par le gouvernement. Il est primordial que vous soyez présents en grand nombre !

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente



AGC.2223.010

**CONVOCATION •
RÉUNION EXTRAORDINAIRE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de l'unité de négociation CSSDM de l'Alliance**



Mardi 16 mai 2023 à 17 h 30*

AU THÉÂTRE SAINT-DENIS (1594, rue Saint-Denis, Montréal)

* Session du matin à 10h au secrétariat de l'Alliance pour les membres qui travaillent en soirée.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption d'un procès-verbal
3. Reconstitution des ententes relatives au retour au travail des personnes retraitées / Rémunération et RREGOP
4. Négociation nationale 2023
 - 4.1 État de situation
 - 4.2 Plan d'action phase de pression (possibilité de vote de grève)

Ayez en main votre carte de membre 2023 pour éviter un délai d'identification.

Si vous avez besoin d'un service d'interprètes LSQ, prière de communiquer avec laurence.calixte@alliancesdesprofs.qc.ca avant 16 h, le mercredi 10 mai.

ÉDUCATION DES ADULTES

ASSEMBLÉE DE PLACEMENT DE LA SESSION D'ÉTÉ 2023 — SÉANCE D'AFFECTATION PAR INTERNET



Une entente entre le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) et l'Alliance a été convenue pour la tenue de l'assemblée de placement d'été 2023 en mode virtuel. La séance d'affectation par internet (SAI) pour l'assemblée d'été se déroulera **du lundi 12 juin 2023 (13 h) au mercredi 14 juin 2023 (midi)**. Votre inscription est nécessaire pour pouvoir participer à cette séance.

Outre le remplacement de l'assemblée par une SAI, les dispositions relatives à la session d'été prévues à la section 9 de la clause 11-2.09 de la *Convention collective locale* s'appliquent dans leur intégralité.

FICHE SIGNALÉTIQUE

La procédure d'inscription demeure la même. Vous pourrez remplir votre fiche signalétique **entre le 26 avril et le 31 mai 2023 à 23 h 59**. Pour être admissibles à l'obtention d'un poste, les enseignantes et enseignants doivent remplir le questionnaire sur SAI (onglet *Infos générales : procédure d'inscription-assemblée d'été 2023*) **avant 23 h 59 le mercredi**

31 mai 2023. À compter de minuit le 1^{er} juin, il sera impossible d'accéder au formulaire. **Seuls les enseignantes et enseignants ayant rempli leur fiche signalétique pourront participer à l'assemblée.**

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Une fois votre inscription remplie, vous recevrez un numéro de confirmation. Nous vous conseillons de l'imprimer et d'en conserver une copie.

ATTRIBUTION DES POSTES

L'attribution des postes se fera dans le respect des listes de priorité d'emploi : prioritaire, rappel, locale et étudiante selon l'ordre suivant :

- le personnel enseignant n'ayant pas travaillé 800 heures ou ayant travaillé 800 heures à taux horaire ;
- celui ayant travaillé 800 heures dans le cadre de plus d'un contrat à temps partiel ;
- celui ayant travaillé 800 heures dans le cadre d'un seul contrat à temps partiel.



Chantal Forcier, conseillère

ÉDUCATION DES ADULTES

REPORT DE VACANCES



La *Convention collective locale* [11-10.03B) B)] prévoit que les enseignantes et enseignants réguliers (permanents et en voie de permanence) au secteur de l'éducation des adultes peuvent se prévaloir d'un report de vacances. Cela leur permet donc de travailler une ou plusieurs semaines pendant la session d'été et de reprendre ce temps de vacances durant l'année scolaire qui suit.

DEMANDE

Pour vous prévaloir d'un report de vacances, vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet **au plus tard le 31 mai 2023**, soit deux semaines avant la tenue de l'assemblée de placement d'été. Le formulaire est disponible dans Adagio, en suivant ce lien. Le résiduel du poste (semaines non travaillées par l'enseignante ou l'enseignant régulier) sera affiché à l'assemblée de placement d'été, ce qui permettra à des enseignantes ou des enseignants à statut précaire de travailler une partie de l'été seulement plutôt que pendant toute la session d'été.

RÉCUPÉRATION

Vous devrez vous entendre avec votre direction **au plus tard le 15 novembre** de l'année scolaire qui suit **pour les modalités relatives au temps de récupération** (la façon et le moment). Par conséquent, votre demande de report de vacances **ne peut être refusée** selon le motif que les modalités de récupération ne sont pas déterminées au moment de votre demande.

REFUS

Tout refus concernant une demande de report de vacances doit être justifié par écrit. Dans un tel cas, la direction doit informer son personnel en lui remettant la copie du formulaire qui indique les motifs du refus, et ce, avant la tenue de l'assemblée de placement d'été. Si votre demande est refusée, nous vous conseillons de contacter la soussignée, au 514 383-4880, poste 226.



Chantal Forcier, conseillère

RAPPEL — CONSULTATION DES SPÉCIALISTES

Le 21 avril dernier, les enseignantes et enseignants spécialistes ont reçu par courriel un sondage afin d'identifier les diverses problématiques dans leur quotidien. Nous les invitons à répondre à cette large consultation électronique **avant midi le 5 mai 2023**.



Sue Bradley, vice-présidente

RAPPEL — ÉDUCATION DES ADULTES — VÉRIFICATION DES LISTES



Vous avez jusqu'à midi le lundi 15 mai 2023 pour remplir le formulaire de contestation sur le site de l'Alliance dans le cadre de l'opération de vérification des listes de priorité d'emploi, de rappel et d'élargissement de champs. N'oubliez pas d'y joindre les pièces justificatives. Il est à noter que vous pouvez consulter les listes préliminaires sur SAI ou au babillard de votre centre. Pour plus de détails, consultez l'infolettre expédiée à votre courriel le 13 avril dernier.



Chantal Forcier, conseillère

ACTUALISATION DES PROJETS ÉDUCATIFS LOIN D'ÊTRE TERMINÉE



C'est le 21 avril qu'avait lieu la journée institutionnelle visant à discuter des orientations, cibles, indicateurs et objectifs des prochains projets éducatifs.

Plusieurs établissements nous ont déjà fait part du pouls général de la rencontre. Nous soulignons particulièrement la mobilisation des équipes qui se sont prononcées clairement contre des cibles chiffrées arbitraires et contraignantes, malgré une insistance parfois très forte de la direction.

Nous rappelons que le processus d'actualisation est loin d'être terminé. Comme votre politique locale devrait le prévoir, c'est maintenant à votre Comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE) de prendre le relais et d'élaborer avec la direction une ébauche pour les orientations, objectifs, indicateurs et cibles. Cette ébauche devra ensuite être soumise à l'assemblée syndicale pour qu'elle puisse démocratiquement se prononcer. Le projet sera ensuite soumis au Conseil d'établissement, où les membres enseignants auront la tâche de défendre la position de leurs collègues.

Nous rappelons que les moyens à mettre en place pour atteindre les cibles et objectifs ne doivent pas être discutés tant que le projet éducatif n'est pas adopté.

Pour toute préoccupation liée au déroulement de la journée pédagogique institutionnelle ou à la suite du processus d'actualisation, vous pouvez entrer en contact avec le membre du Conseil d'administration responsable de l'animation syndicale de votre établissement.

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**
Vincent Hamel Davignon, conseiller



SESSION D'INFORMATION SUR L'ASSURANCE-EMPLOI

Les enseignantes et enseignants à statut précaire de tous les secteurs (formation générale des jeunes, éducation des adultes, formation professionnelle, Centre Académique Fournier et École Peter Hall) sont invités à participer à une session d'information qui porte sur l'assurance-emploi. Cette session est donnée avec la participation du Mouvement Action Chômage de Montréal (MAC). Elle aura lieu **le lundi 29 mai** sur la plateforme numérique Zoom et débutera à 17h. Voici le lien pour vous inscrire.

Après votre inscription, vous recevrez un courriel de confirmation contenant les instructions pour rejoindre la réunion.

Vous pouvez aussi consulter le guide Assurance-emploi de l'Alliance.



● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**
Marc Larouche, conseiller

50^e ANNIVERSAIRE DU CIMM



© Elodie Renaux

Le 13 avril dernier s'est tenue une soirée festive pour souligner le 50^e anniversaire du Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) à l'Écomusée du fier monde. C'était l'occasion de célébrer un demi-siècle de luttes intersyndicales aux côtés des camarades des autres organisations du grand Montréal.

Notre organisation était très bien représentée à l'événement. L'Alliance pouvait compter sur la présence

d'une vingtaine de militantes et militants, d'anciennes présidences de l'organisation, de quelques employés, ainsi que des membres du Conseil d'administration actuel.

Les raisons pour lesquelles nous luttons ensemble sont les mêmes pour lesquelles nous luttons présentement : la hausse du coût de la vie, les salaires trop faibles, les charges de travail inhumaines, l'emprise du capitalisme sur le quotidien des travailleuses et travailleurs. La présidente a saisi l'occasion pour rappeler, dans son allocution, le chemin parcouru par l'Alliance au cours des cinquante dernières années et la direction actuellement poursuivie dans la défense de l'école publique. Le CIMM est un véhicule essentiel aux luttes montréalaises auquel l'Alliance est fière de contribuer.

● **Martin Leclerc, secrétaire-trésorier**
Alexis Richard, conseiller



© Elodie Renaux



© Elodie Renaux

AFFICHES DU COMITÉ LGBTQ2S+ ET ALLIÉ•E•S

Dans le cadre des actions de son Comité LGBTQ2S+ et allié•e•s, l'Alliance s'est donné la mission d'informer et d'outiller ses membres afin de créer des milieux ouverts à la diversité des orientations et la pluralité des identités de genre, autant chez nos élèves que nos collègues. Vous avez reçu la semaine dernière dans vos écoles des affiches illustrant des situations de notre quotidien où nous pouvons combattre les stéréotypes de genre et respecter les élèves trans et non binaires par un simple ajustement de nos habitudes. Ces affiches font suite à la brochure sur le même sujet que nous avons publiée l'an passé. À l'approche du 17 mai, il est important de se rappeler qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour l'égalité entière des personnes de la communauté LGBTQ2S+. Ce travail passe certes par des changements législatifs, mais sur-

tout par nos simples gestes au quotidien. Souvenons-nous-en !



Élyse Bourbeau, vice-présidente



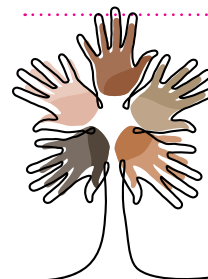
STÉRÉOTYPES SEXUELS



Ces clichés ou préjugés enferment les hommes et les femmes dans des rôles et des façons de se comporter, leur dictant ce qu'ils et qu'elles « devraient être ». Un exemple ? Les hommes aiment cuisiner sur le barbecue et les femmes aiment magasiner. On dit des stéréotypes qu'ils sont sexistes quand ils dégradent la femme ou lui nuisent. En cataloguant les femmes comme étant très émotives, par exemple, on transmet l'idée qu'elles ne sont pas aptes à gouverner un pays ou à diriger une entreprise.

Le Comité féministe

SUGGESTION DE LECTURE



Le Comité sur les réalités des personnes autochtones et racisées propose cette semaine *Les mots sont des fenêtres (ou des murs)*, un livre de Marshall Rosenberg, publié en 2016.

Par un processus en quatre points, l'auteur met à notre disposition un outil très simple dans son principe, mais extrêmement puissant pour améliorer radicalement et assainir notre relation tant avec nous-mêmes qu'avec autrui. Grâce à des exemples et des dialogues simples, nous apprendrons entre autres à transformer des conflits potentiels en dialogues paisibles, à briser les schémas de pensée qui mènent à la colère et à la déprime, à dire ce que nous désirons sans susciter d'hostilité, à communiquer avec passion en utilisant le pouvoir guérisseur de l'empathie, nous rendre la vie plus belle, pour nous et pour ceux qui nous entourent.

Source : Renaud-Bray

COMITÉ ENVIRONNEMENT

Saviez-vous que l'Alliance compte, depuis cette année, un Comité environnement ? Vous entendrez parler de lui dans les prochaines années ! Son mandat est d'encourager les initiatives et les pratiques environnementales dans les établissements, de valoriser l'éducation relative à l'environnement et de faire des revendications pour une transition énergétique rapide et juste. C'est d'ailleurs pour cette dernière raison que plusieurs membres du comité étaient présents à la marche du Jour de la Terre le 22 avril, aux côtés de 7000 autres citoyennes et citoyens venus avec leur famille, leur syndicat ou leur organisme.

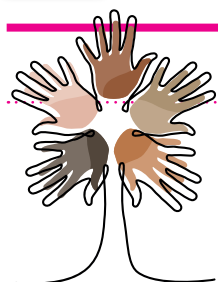


Vous avez des questions ? Vous voulez partager avec vos collègues ce que vous faites dans vos établissements pour l'environnement ? N'hésitez pas à nous en faire part en écrivant à l'adresse

elyse.bourbeau@alliancedesprofs.qc.ca.



Élyse Bourbeau, vice-présidente



ÉVÉNEMENT À SOULIGNER

Le Comité sur les réalités des personnes autochtones et racisées tient à souligner le mois du patrimoine asiatique en mai !

CONSULTATION SUR LES ASSURANCES



Une consultation portant sur le régime d'assurances collectives des membres est présentement en cours. Cette consultation s'impose, puisque les montants de remboursement maximums pour les professionnels

de la santé de la garantie d'assurance maladie actuellement en vigueur ont été déterminés il y a plus de 10 ans.

En remplissant le sondage, vous remarquerez qu'on vous propose des ajustements dans les modules 2 et 3 concernant les examens de la vue, les consultations de professionnels de la santé et de soins psychologiques. Nous examinons aussi la possibilité d'ajouter un quatrième module qui comprendrait une couverture pour les soins dentaires et pour l'achat de lunettes.

IL EST IMPORTANT DE RETENIR QUE MÊME SI VOUS INDIQUEZ ÊTRE EN FAVEUR DE CE MODULE, NOUS EN SOMMES ENCORE EN PÉRIODE DE CONSULTATION. SI CETTE OPTION EST RETENUE, VOUS POURREZ OPTER OU NON POUR CETTE DERNIÈRE AU MOMENT DE LA CAMPAGNE D'ADHÉSION.

Par ailleurs, il est proposé dans le cadre de cette consultation l'ajout de la garantie affirmation de genre à la garantie d'assurance maladie de notre régime d'assurance collective, puisqu'une couverture d'assurance qui inclurait ces traitements va dans le sens des décisions prises par les diverses instances de la Fédération au fil des ans et correspond aux valeurs d'égalité, de respect et d'inclusion que nous défendons. Cet ajout correspond à environ 0,10 \$ de plus par paie, selon le module choisi, soit environ 2,60 \$ par année. Soixante-dix-huit dollars dans toute une carrière, c'est très peu quand on pense que ça peut sauver des vies et permettre à des collègues trans et non binaires de prendre pleinement leur place dans la société dans le genre auquel ces personnes s'identifient, sans crainte de discrimination ou de précarité financière. Je vous invite à visionner cette [vidéo](#) à ce sujet.

Votre participation à cette consultation est très importante, puisqu'elle permettra d'évaluer nos besoins et d'apporter des modifications pertinentes à notre régime d'assurance collective. Votre code unique vous a été envoyé par courriel la semaine dernière. Il est important de noter que la date butoir pour participer à la consultation est **le 19 mai**. Les résultats seront connus d'ici octobre 2023 et une campagne d'adhésion suivra, pour une entrée en vigueur du module choisi à compter du 1^{er} janvier 2024.



Martin Leclerc, secrétaire-trésorier

XI^e CONGRÈS DE LA FAE

C'est le vendredi 21 avril que se tenait, à Laval, le XI^e congrès de la Fédération autonome de l'enseignement. Plus de 250 membres provenant des neuf syndicats affiliés ont procédé à la modification des statuts de la fédération afin d'offrir la possibilité de tenir des instances en mode virtuel et ont convenu, après des échanges fort intéressants, de mandater le Conseil fédératif pour déterminer les balises qui encadreront ce nouveau mode d'instance. Par ailleurs, les membres ont déterminé les mandats qui seront attribués aux membres du Comité exécutif à la suite de l'ajout de deux nouveaux postes. Dorénavant, les mandats de l'actuelle vice-présidence aux relations de travail et à la négociation seront scindés entre deux. Les mandats de la vice-présidence à la vie professionnelle seront eux aussi assumés par deux vice-présidences : une à la vie professionnelle et l'autre à la vie pédagogique. Les élections à ces postes auront lieu au Conseil fédératif de juin.

Un énorme merci aux membres qui ont donné de leur temps au cours de cette journée ainsi que lors des deux rencontres préparatoires afin d'analyser les thèmes et se positionner. La vaste majorité des positions de l'Alliance ont su rallier la fédération et nous pouvons être fières et fiers du travail accompli !



Élyse Bourbeau, vice-présidente
Sue Bradley, vice-présidente



RETOUR DES FORMATIONS DE JOUR

Avec l'arrivée du beau temps et la fin de la session d'études des étudiants universitaires en pédagogie, les difficultés à trouver des suppléants pour remplacer les enseignantes et enseignants absents, notamment afin de leur permettre d'être libérés pour de la formation, diminuent de façon importante. Ainsi, le CSSDM nous a informés que son offre de formation de jour, qui était suspendue depuis le 7 décembre dernier, reprendra dès aujourd'hui, le 1^{er} mai.

Daniel Chartrand, vice-président
Jean-François Audet, conseiller





CALENDRIER DE L'ÉQUIPE SYNDICALE MAI

En plus des points à prévoir à chaque rencontre (voir le *BIS* numéro 11), quelques actions doivent être faites en mai dans certains comités. Les **points en gras** doivent être mis à l'ordre du jour en assemblée syndicale.

CPEPE

- Revoir les normes et modalités d'évaluation des apprentissages (proposition des enseignantes et enseignants).
- Revoir les règles de conduite (code de vie de l'établissement).
- Déterminer les modalités de la rentrée.
- Déterminer les modalités de la rentrée progressive des élèves, pouvant comprendre l'horaire réduit, l'accueil en sous-groupe, etc. (démarche consensuelle).
- Formuler une proposition pour l'achat de manuels et de matériel didactique.
- Fixer les dates des journées pédagogiques pour l'année suivante, dont les 5 journées où le contenu sera déterminé par une proposition des enseignantes et des enseignants (démarche consensuelle).

EHDA

- Assister au dépôt et à la présentation par la direction des ressources allouées pour la prochaine année scolaire.
- Élaborer des recommandations à soumettre à la direction quant à l'organisation des services de l'année scolaire suivante.
- Choisir le type d'interventions que doit privilégier l'enseignant-orthopédagogue (exemple : la lecture au 1^{er} cycle ou les mathématiques au 3^e cycle).
- Choisir le modèle d'organisation des services en fonction de l'annexe LV de l'Entente nationale (mesures 15373 : sommes allouées en soutien aux élèves à risque et à l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) et des budgets alloués.
- S'appuyer sur le portrait des ressources allouées et sur les recommandations en lien avec la collecte des besoins et rappeler l'importance de la prévention et de l'intervention précoce, y compris au préscolaire.

ACTIVITÉ DE VISIBILITÉ DU 27 AVRIL

De nombreux membres de l'Alliance aux quatre coins du Centre de services scolaire de Montréal ont répondu à l'appel et se sont affichés et affirmés pour faire valoir nos demandes. Quand on sait que ces activités de visibilité trouvent écho auprès de la partie patronale, nous pouvons être fiers de cette très grande participation !

La bataille n'est pas encore gagnée et des actions de mobilisation se poursuivront au cours de la phase de persuasion, qui commence la semaine prochaine. Nous invitons tous les membres à y prendre part.

SOLIDARITÉ !

Élyse Bourbeau, vice-présidente
Marie Contant, vice-présidente
Alexis Richard, conseiller
Photos : Courtoisie et Alliance



ACADÉMIE DUNTOUN



ÉCOLE HONORÉ-MERCIER



ÉCOLE BIENVILLE



ÉCOLE DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION



ÉCOLE MARIE-ANNE



ÉCOLES GEORGES-VANIER,
JOSEPH-CHARBONNEAU ET HENRI-JULIEN

ACTIVITÉ DE VISIBILITÉ DU 27 AVRIL



ÉCOLE LES-ENFANTS-DU-MONDE



ÉCOLE LOUIS-COLLIN



ÉCOLE LUCILLE-TEASDALE



ÉCOLE SAINT-ENFANT-JÉSUS



ÉCOLE SOPHIE-BARAT



ÉCOLE SAINT-ARSÈNE



CENTRE CHAMPAGNAT



ÉCOLE LOUIS-DUPIRE



ÉCOLE LANAUDIÈRE

ACTIVITÉ DE VISIBILITÉ DU 27 AVRIL



ACTIVITÉ DE VISIBILITÉ DU 27 AVRIL

